

Marie Devie
Pauline Quinat
Guillaume Fuchs

Co-propriétaires
Le Plan du Col

Monsieur le Commissaire Enquêteur ,

Nous vous prions de trouver ci-après nos remarques concernant le projet du nouveau PLU d'Ornon

Alors qu'une animation du Plan du Col avait été initialisée durant les étés 2023 et 2024 et abandonnée suite à une faible fréquentation , pourquoi relancer une opération identique .

De tels aménagements (structures gonflables, utilisation inconsidérée d'eau potable, terrain agricole au relief transformé et déjà précédemment appauvri de ses arbres) ne correspondent pas aux engagements du projet du nouveau PLU notamment :

- logique de sobriété
- Préserver la qualité de vie
- tenir compte de l'évolution climatique
- Développement urbain maîtrisé
- activité agricole garante de la préservation des paysages

Le respect et la préservation de la faune et de la flore dans un espace naturel qui fait l'admiration des touristes de passage ou en vacances semblent avoir été occultés. Les nuisances sonores (compresseurs) visuelles (structures jeux gonflables fluo) odeurs (vidanges camping-cars au plus proche des gites) n'ont pas porté attention dans la rédaction du dossier.

Il serait plus approprié d'améliorer les conditions d'activités touristiques existantes par de simples aménagements peu onéreux , et s'abstenir d'une dépense démesurée de 1,230 million d'euros

Vous remerciant de prêter attention à ce courrier, recevez nos respectueuses salutations